



Direction Vie Participative – Rédac. MM

CONSEIL DE QUARTIER

Sainte PEZENNE

Du 10 juin 2010

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Elus municipaux : Julie BIRET (Co-Présidente élue), Jacques TAPIN (Adjoint au Maire), Franck MICHEL (Adjoint au Maire), Virginie LÉONARD (Conseillère municipale).

Membres conseil de quartier : Maurice VINCK (Co-président Habitant), Patrick BAUDIN, Laurent BERENGER, Patrick BRAUD, Christian BROTHIER, Pierre FALLOT, Jean-Michel FAVRELIÈRE, Michel GEOFFROY, Jean-Pierre GERVAIS, Franck GIRAUD, Danielle GONZALEZ, Hervé HERAUD, Daniel LAFOIS, Philippe LEMAITRE, Christine LESTABLE, Patrick Pascal MARTIN, Sylvie MOREAU, Catherine MORIN + Marie-Dominique KENETTE (groupe scolaire Aragon).

Excusés : Janine GACHIGNARD, Gérard LABORDERIE (Direction Vie Participative), Francis BONNIN (Direction des Espaces Publics), Jacques LARGEAU, Bernard LECLERC (CSC Ste Pezenne), Monique LE GUENNEC, Franck MOUSSERIN, Michel PAILLEY (Conseiller municipal), Yannick PRUNIER, Claude ROI, Paul SAMOYAU, Micheline VALADIER + Marylène PROUST (collège RABELAIS).

Agents municipaux : Marielle GOLFIER (Direction Urbanisme), Marc MONNERIE (Direction Vie Participative).

Public : 15 personnes

- **Ouverture de la séance : 20h00**

J.BIRET prend la parole et explique qu'elle devient officiellement la Co-Présidente élue du conseil de quartier. Elle précise qu'à partir de la rentrée, elle proposera des permanences en binôme avec une personne du conseil de quartier. Enfin, elle rappelle que le conseil a été avancé à 20h afin de pouvoir terminer les réunions à des heures décentes.

V.LEONARD devient conseillère municipale et intègre le conseil de quartier de Ste Pezenne en tant qu'élue. Y.PRUNIER devient conseiller de quartier (il était conseiller de quartier Nord auparavant). Enfin, deux démissions du conseil de quartier sont à prendre en compte : celle de Jean-Marie MACAIRE et celle de Jean-Pierre POUSSADE.

M.VINCK présente l'ordre du jour :

1. Evènement Grand Feu – vendredi 11 juin !,
2. Présentation de la politique d'urbanisme de la ville sur le quartier,
3. Information sur les travaux d'aménagement devant le collège Rabelais,
4. Questions et informations sur l'actualité du conseil de quartier.

Une remarque est énoncée par un conseiller de quartier en début de séance. Il estime que dans le dernier compte-rendu du 31.03.10, les difficultés de circulation à anticiper sur le carrefour Telouze/Nantes n'ont pas été assez développées.

1. Evènement Grand Feu – vendredi 11 juin !



Un petit rappel est fait sur l'évènement du Grand feu le vendredi 11 juin. Le conseil de quartier de Sainte Pezenne, en lien avec le Centre Socioculturel et le Comité d'Animation Pexinois, a souhaité « faire d'une pierre deux coups » : accueillir les nouveaux arrivants du quartier et inaugurer les nouveaux aménagements du bassin d'orage de l'aire du Grand Feu.

Après une déambulation en musique avec la *Compagnie id*, les pexinois sont invités à partager un verre de l'amitié en présence du conseil de quartier et de Madame le Maire. Le choix du lieu de cette manifestation n'est pas anodin. En effet, le conseil de quartier s'est impliqué depuis plusieurs années sur l'aire de grand feu, notamment sur son budget d'investissement, pour créer un vrai « poumon de quartier » : aire de jeux, terrain de boules, bassin d'orage aménagé... Depuis quelques mois, les ultimes travaux prévus au niveau du bassin d'orage sont enfin terminés.

Ce moment de rencontre et de convivialité est donc l'occasion de découvrir l'aire du Grand Feu dans son ensemble. Eve-Marie FERRER, du bureau d'études « espaces verts », présentera en quelques mots la spécificité du bassin d'orage du Grand Feu : un lieu de biodiversité par excellence, un bassin d'orage unique par son concept sur la ville de Niort.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cet évènement !

Lien Internet : <http://www.vivre-a-niort.com/fr/niort-change/zoom-sur/le-parc-du-grand-feu/index.html>

2. Présentation de la politique d'urbanisme de la ville sur le quartier

Ce point est présenté par Franck MICHEL (Adjoint au Maire) et Marielle GOLFIER (Directrice adjointe – service Urbanisme et Foncier). Le conseil de quartier a souhaité avoir des informations sur la politique d'urbanisme de la ville, notamment sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme). F.MICHEL a souhaité venir répondre aux questions et également, apporter un éclairage sur les modalités de concertation qui seront mises en place lors de la prochaine révision du PLU (fin d'année 2010 – début 2011).

Franck MICHEL et Marielle GOLFIER commencent par rappeler quelques données chiffrées importantes. Le Plan Local d'urbanisme actuel a été approuvé en septembre 2007 et le Plan d'Occupation des Sols (POS) précédent était en vigueur depuis 2001.

Zones NAh ouvertes 2001	Zones AUM ouvertes 2007	TOTAUX
34,8 ha	28,5 ha	63,3ha

NAh = zones naturelles qui peuvent s'ouvrir à l'urbanisation

AUM = zones à urbaniser (logements ou activités)

La superficie « consommée » à ce jour est de 13 ha soit 20,5% des zones AUM.

Le nombre de logements créés est de 546 dont 97 logements sociaux (77 HSDS / 20 SEMIE), soit 17,7% du total. Il est important de rappeler qu'en 2003, le pourcentage de logements sociaux sur le quartier de Sainte Pezenne était de 4 %.

Par conséquent, 50 hectares restent aménageables, soit un potentiel d'environ 1 000 logements supplémentaires (densité prévue au PLU = 20 logements/ha).

Sur la période 2003-2009, 2 961 logements ont été autorisés à Niort. Le quartier de Sainte Pezenne, avec 546 logements, représente donc 18 % de l'ensemble.

Les logements collectifs représentent 67% des 2 961 nouveaux logements de Niort. Ce pourcentage, pour Sainte Pezenne, est dans la moyenne avec 64 %.

A noter qu'un permis n'est pas réalisé à ce jour, celui de la rue du Dixième. On peut douter de la réalisation de ce dernier, ce serait donc 48 logements qui seraient annulés. De plus, une opération prévue rue de Telouze a quant à elle été purement et simplement annulée.

Plusieurs conseillers de quartier souhaitent réagir sur le nouveau lotissement situé rue de la Glaie. En effet, plusieurs logements sont vides et les loyers sont considérés comme élevés. M.GOLFIER précise que les logements sociaux sont tous loués et qu'en effet, certains logements privés sont, pour l'heure, vacants. F.MICHEL tient à rappeler que les lotisseurs privés gèrent leurs terrains et fixent les loyers selon leur volonté. La ville intervient uniquement sur le Plan Local d'Urbanisme.

L'adjoint au maire rappelle aussi que Niort a un développement moyen en terme d'urbanisme, rien à voir avec Chauray par exemple. La nouvelle municipalité souhaite travailler de manière raisonnée sur les futurs révisions du PLU. Par exemple, l'année dernière, 30 hectares qui étaient en zones constructibles ont été bloqués dans le secteur des Brizeaux. F.MICHEL précise qu'un travail de concertation sera fait avec les conseils de quartier sur la révision du PLU et dans le cadre du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).

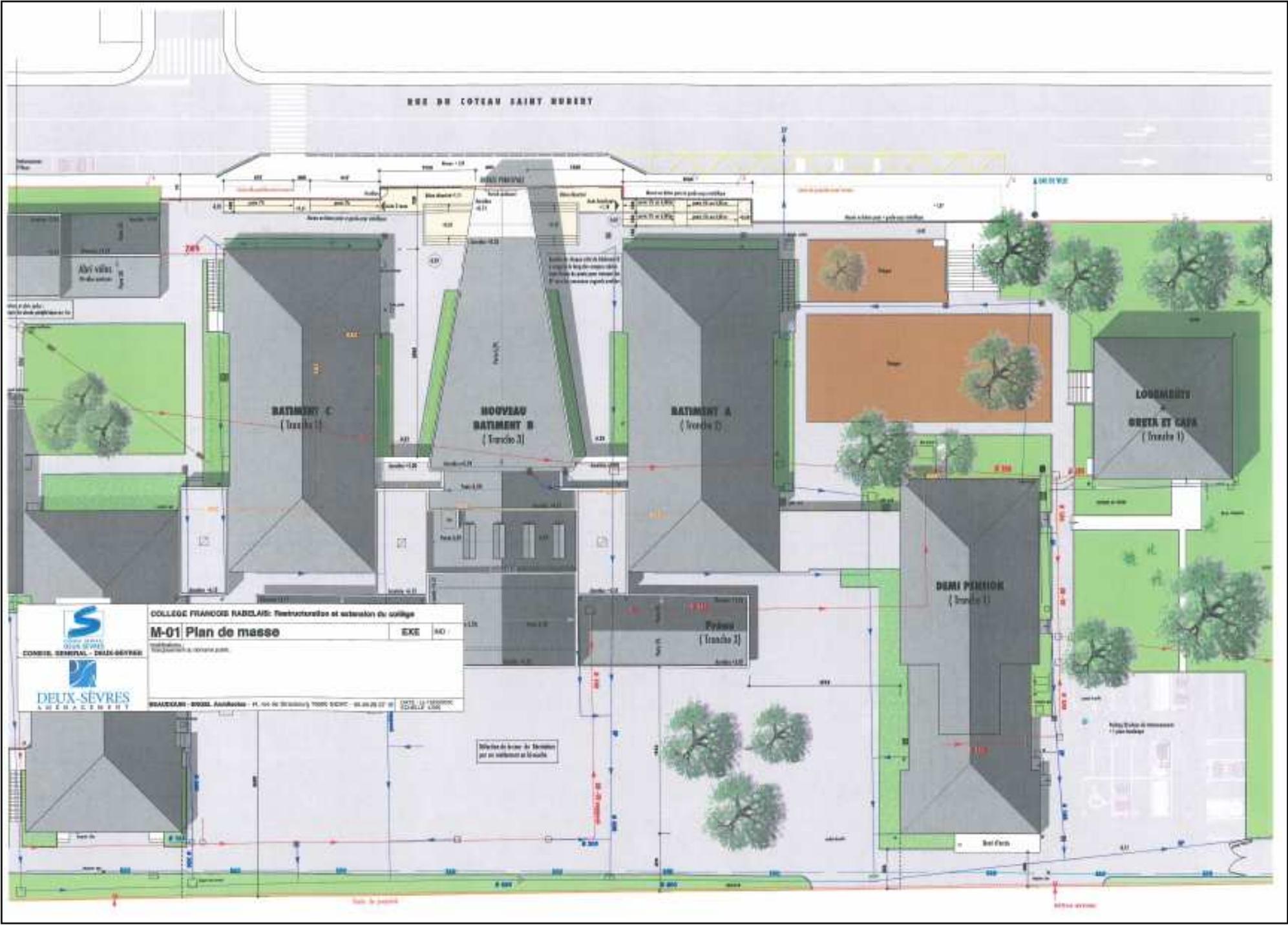
Un point important est redonné : la différence entre PLU et PDU (Plan de Déplacement Urbain). Dans ce cadre, les parkings relais, aux entrées/sorties de ville seront une étape importante à mettre en place dans les dix années à venir. F.MICHEL confirme qu'un hectare a d'or et déjà été acquis par la ville au niveau de la bibliothèque départementale, en sortie de la route de Coulonges. J.TAPIN tient à préciser que des activités, notamment économiques, peuvent se créer autour des parkings relais. Les chiffres sont là : d'ici 2015, il est prévu une augmentation de 5 % du trafic automobile sur Niort, il faudra donc changer nos habitudes de déplacement au risque d'arriver très vite à la rupture. Les transports collectifs, le co-voiturage, le pédibus pour les groupes scolaires, le vélo... sont autant d'alternatives et d'initiatives à développer. F.MICHEL explique que les élus doivent aussi susciter le changement, le centre-ville piéton en est la meilleure référence. J.BIRET confirme que la communauté d'agglomération doit réaliser un travail important sur les transports collectifs (fréquence, amplitude horaires...). Une dernière donnée chiffrée est donnée par M.GOLFIER. Le nombre d'habitants sur Niort est relativement stable chaque année. En revanche, il est constaté une migration importante entre les quartiers, ce qui occasionne un flux de déménagements/emménagements constant sur la ville.

Au moment de conclure ce point « urbanisme », il est proposé de fournir le PLU actuel (plans, plannings...) à chaque conseil de quartier en vue de la révision de fin d'année. La concertation pourra se tenir tout au long de l'année 2011.

3. Informations sur les travaux d'aménagement devant le collège Rabelais

A la demande de la commission « voirie », un point d'information est donné sur les travaux devant le collège Rabelais, au début de la rue du Coteau St Hubert. La présentation et l'explication de l'aménagement ont été effectuées en commission par Melle Proust, principale du collège Rabelais quelques semaines avant le conseil de quartier. Un rappel est fait pour l'ensemble des conseillers de quartier.

F.BONNIN, de la Direction des Espaces Publics (DEP), devait se charger de la présentation devant le conseil. Excusé de dernière minute, il n'a pas pu être remplacé. C'est donc M.VINCK qui se charge de présenter les grandes lignes du projet.



RUE DU COTÉAU SAINT HUBERT

BÂTIMENT C
(Tranche 1)

NOUVEAU
BÂTIMENT B
(Tranche 2)

BÂTIMENT A
(Tranche 2)

LOGEMENT
BRETA ET CAVA
(Tranche 1)

DEMI PENSION
(Tranche 1)

Pyram
(Tranche 2)

COLLEGE FRANCOIS RABELAIS: Restructuration et extension du collège

M-01 Plan de masse

EKE A0



COMMUNE DE DEUX-SÈVRES



DEUX-SÈVRES
LOGEMENT

PROJET DE RENOVATION ET D'EXTENSION DU COLLEGE FRANCOIS RABELAIS - PL. 04 DE STRASBOURG 79000 BOURG EN BRUNOIS - 01.20.20.20.20

Attention de la zone de protection par un périmètre de sécurité

Scale: 1/500

Scale: 1/500

Les principaux points de l'aménagement :

- Élargissement du trottoir le long du collège, au droit des arrêts de bus, pour donner un espace important aux élèves en attente, en incorporant au domaine public une emprise du Conseil Général 79 (ancienne limite de propriété CG 79 définie par une limite rouge sur le plan),
- Création d'une zone d'arrêt pour 3 bus scolaires interurbains,
- Création d'un important parvis protégé par des barrières devant l'entrée du collège,
- Création d'une traversée protégée au droit de ce parvis,
- Mise en accessibilité handicap de cette traversée, y compris sur la rue du Collège,
- Mise en accessibilité handicap (en lien avec la CAN) de l'arrêt de bus urbain rue du Collège.

Les travaux sont à réaliser à l'automne, après la livraison du collège rénové par le Conseil Général des Deux Sèvres. Les conseillers de quartier se posent la question des 2 roues ? M.VINCK précise qu'un espace a été délimité pour ces derniers.

La rue du Coteau St Hubert

Lors de la réunion de la commission « voirie », les discussions ont eu lieu sur l'ensemble de la rue du Coteau St Hubert. De nombreux passages ont lieu au quotidien. En effet, plusieurs acteurs importants du quartier se situent dans cette rue : groupe scolaire Aragon, collège Rabelais, lycée Thomas Jean Main, Centre Socioculturel, Grand Feu... De plus, cette rue relie la route de Coulonges à l'avenue de Nantes. A ce titre, elle a un statut particulier dans le quartier, au même titre que la rue de la Verrerie ou la rue de Telouze.

La commission « voirie » a fait des propositions, en voici le détail (cf CR com. « voirie » du 30.04) : *« Par ailleurs, la commission demande que l'ensemble de la rue soit une zone 30, une zone partagée avec chicanes pour ralentir les voitures, stationnement alterné, passages piétons avec zone centrale de protection (voir par exemple ce qui a été fait devant l'école de Goise), aménagement des carrefours Verrerie et Malherbes avec plateaux surélevés. Le tout demande la rénovation de la totalité de la chaussée y compris l'élargissement du trottoir entre la rue de La Verrerie et le CSC. Enfin il faudra vérifier l'emplacement de l'arrêt des bus scolaires pour le lycée Thomas Jean Main. D'une façon générale la question du stationnement se pose dans cette rue. Il faut donc voir si des possibilités existent à proximité. En conclusion, la commission demande aux services de la voirie qu'ils présentent, lors du prochain conseil de quartier, les travaux envisagés dans le cadre de la restructuration du collège. D'autre part, elle demande à ces services que soient étudiés les aménagements pour le reste de la rue en tenant compte des propositions ci-dessus. Elle désire enfin que le projet lui soit présenté ainsi qu'au conseil avant la mise en chantier ».*

Un conseiller de quartier précise qu'une maison est à l'abandon rue du Bois Joli. La création d'un parking le long de cette rue pourrait être étudiée. J.TAPIN tient à ce que la distinction stationnement temporaire et stationnement permanent soit effectuée. Devant le collège, le stationnement est temporaire aux entrées et sorties d'école. D.KENETTE (Directrice du groupe scolaire Aragon) confirme que le stationnement temporaire devant les écoles pose souvent problème. Chaque parent se doit d'agir de manière responsable.

4. Questions et informations diverses d'actualité

➤ Rapport de la commission « communication »

Le centre socioculturel de Ste Pezenne a organisé une réunion début juin, en présence des associations du quartier et de la commission « communication » du CQ de Ste Pezenne. En effet, le CSC souhaite organiser un moment de convivialité le dimanche 19 septembre. L'objectif de cette journée sera de mettre en valeur les différentes associations du quartier : CAP, théâtre, écoles mais aussi foot en salle ! JP.GERVAIS rappelle que c'est l'une des toutes premières fois que les associations de Ste Pezenne se rencontrent pour construire un projet commun.

Le lieu retenu pour la manifestation serait le parc du CSC avec extension jusqu'au Grand Feu (salle de foot en salle notamment). Une nouvelle réunion est prévue le 30 juin. M.VINCK précise que le conseil de quartier pourrait s'associer à la mise en place de cette journée de convivialité. Via les crédits de fonctionnement, plusieurs pistes de financement sont déjà proposées : intervention d'Alain FERRY (imitateur-chanteur), structure gonflable pour les enfants, communication de l'évènement... Un conseiller de quartier rappelle que les journées du patrimoine se déroulent le week end du 18-19 septembre. La date retenue a été choisie avec les différentes associations et il sera compliqué de la modifier au regard des disponibilités de chacun(e).

M.VINCK propose de voter une enveloppe dès ce soir afin d'éviter les votes de financement par mail. La proposition est de 3 000€, sur les crédits de fonctionnement 2010. Le conseil de quartier vote « POUR » à l'unanimité.

La commission a également travaillé sur l'idée d'un livret d'accueil. Celui-ci pourrait s'intituler « Vivre à Sainte Pezenne ! » et permettrait de recenser les adresses, les contacts, le plan de quartier, les horaires de bus... Ce projet de livret est à valider en comité consultatif inter-quartiers (CCIQ) car l'idée pourrait être reprise par les autres quartiers. Enfin, M.VINCK précise que la fiche de liaison utilisée jusqu'alors au sein du conseil de quartier Nord sera reprise par le conseil de Ste Pezenne. Cet outil, qui sert de relais entre les demandes des riverains et le CQ, permet de distinguer clairement les petites demandes (requêtes) des projets de quartier. En outre, les fiches de liaison permettent de garder une trace des réclamations. Cet outil pourra être utilisé lors des permanences de l'élu de quartier, et du conseiller de quartier qui l'accompagnera, à partir de la rentrée.

➤ Points sur les fiches bleues

Rue de la Grimpette	Travaux du 21 juin au 30 juillet *
Rénovation et mise aux normes escalier Place Henri Lambert	Travaux fin 2010
Réfection cour de la maison des associations	Appel d'offres en septembre Travaux fin 2010/début 2011
Liaison Coquelonne (fiche bleue n°9)	En cours (plusieurs terrains fonciers à acquérir)
Estafette (fiche bleue n°10)	En cours (contact pris auprès des pompiers)
Rue des Sports (fiche bleue n°17)	En cours
Parcs à vélos (fiche bleue n°19)	Mise en place cet été
Intervention sur le petit bois à l'arrière du CSC (fiche bleue n°20)	Travaux prévus première quinzaine de juin
Réfection de la courette du CSC (fiche bleue n°21)	Travaux prévus avant la fin de l'année (une rencontre avec le directeur du CSC a eu lieu sur site)
Empêcher le stationnement devant l'église de Ste Pezenne (fiche bleue n°22)	Travaux prévus dans les mois à venir (une rencontre avec le président de l'association des amis de l'église de SP a eu lieu sur site)
Achat d'une cuisinière – CSC Ste Pezenne (fiche bleue n°25)	En cours (une rencontre avec le directeur du CSC a eu lieu sur site)
Impasse Houdon (fiche bleue n°26)	En cours (travail avec la CAN à prévoir – points de rapprochement poubelles en cours)

* Suite au conseil de quartier, vous avez reçu un mail vous informant que les travaux de la rue de la Grimpette seraient décalés. En effet, ces derniers, qui étaient programmés du 21 juin au 30 juillet initialement, seront finalement réalisés début septembre pour une durée de 6 semaines. Ce report, indépendant de la volonté de la ville, est dû à une surcharge temporaire d'activité de l'entreprise retenue jusqu'à fin juillet. Les élus concernés, Jacques Tapin et Amaury Breuille, ainsi que les services techniques et de la vie participative comptent sur votre compréhension face à ce décalage qui présente néanmoins l'avantage de permettre la libre utilisation de la rue de la Grimpette pendant tout l'été, période de forte fréquentation par les promeneurs.

Le conseil de quartier valide les aménagements proposés pour les fiches bleues n°19 et 22, à savoir la pose de parcs à vélos (salle des fêtes + maison des associations) et un dispositif pour empêcher le stationnement devant l'église de Sainte Pezenne (en accord avec l'association des amis de l'église de Ste Pezenne).

Le conseil de quartier rappelle que l'aménagement de la place Henri Lambert reste sa priorité pour 2011. Pour mener à bien ce projet, la décision de la communauté d'agglomération de Niort (CAN) vis-à-vis de la sortie, ou non, de l'arrêt de bus de la place Henri Lambert est essentielle.

Fiches bleues signées au cours du conseil de quartier :

- Fiche n°27 - Rue Léon Bourgeois
Renforcement de la signalétique « interdit de tourner à gauche » avenue de Nantes.
- Fiche n°28 - Chemin de la mariée
Pose d'une poubelle au niveau du panneau d'information chemin du IIIème millénaire.
- Fiche n°29 - Aire du Grand Feu
Liaison piétonne entre le chemin et le ponton d'observation (accès personnes à mobilité réduite).
- Fiche n°30 - Aire du Grand Feu
Pose de panneaux « attention danger » au niveau du bassin d'orage pour désengager la ville de toute responsabilité éventuelle.
- Fiche n°31 - Aire du Grand Feu
Empêcher l'accès des 2 roues à l'espace vert et à l'aire de jeux.
- Fiche n°32 - Aire du Grand Feu
Réalisation de panneaux d'information pour chacune des entrées du site (indication de l'aire de jeux, terrain de boules + mise en valeur de la faune et de la flore...).

➤ La Vélorution fête ses 1 ans le 19 juin !

Toutes les informations sur :

<http://velorutionniort.canalblog.com/>



➤ Bilan de l'année écoulée par le Co-Président Habitant

M.VINCK prend la parole pour dresser un bilan de l'année écoulée. Dans un premier temps, il souhaite rendre hommage à Françoise BILLY. Par la suite, le Co-Président tient à souligner le désengagement qui se fait sentir petit à petit au sein du conseil de quartier, mais aussi au sein du bureau et des commissions. Les débats sur la route de Coulonges sur l'année 2009 en sont notamment la cause principale. M.VINCK se félicite du lancement officiel des aménagements de la cour de la maison des associations et donc de la place Henri Lambert, avec une participation financière du CQ de 88 000 € en 2010. Enfin, il tient à rappeler qu'une des priorités du conseil dans les cinq années à venir sera le travail à mener sur la rue des sports.

➤ Dates pour septembre 2010 – juin 2011

Bureaux (18h30 – mairie de quartier) :

- Mardi 14 septembre 2010,
- Mardi 23 novembre 2010,
- Jeudi 17 février 2011,
- Jeudi 12 mai 2011.

Conseils (20h00 – salle des fêtes) :

- Jeudi 7 octobre 2010,
- Jeudi 16 décembre 2010,
- Mardi 29 mars 2011,
- Jeudi 9 juin 2011.

Fête des associations du quartier, en lien avec le Centre SocioCultuel de Sainte Pezenne :

- Dimanche 19 septembre 2010 !

Fin de la réunion à 23h15.